THIERRY Ernest (1833-1873). Angiboust.

En 1731, l'École de formation des médecins et pharmaciens de Marine est créée à Brest par Maurepas sur le modèle de celle créée en 1722 à Rochefort. En 1834, l'École intègre l'hôpital maritime qui vient d'être fondé sur décision du duc de Clermont-Tonnerre, alors ministre de la Marine.
A partir du début du XXe siècle, une curieuse tradition dont l'origine reste encore mal connue se met en place à l'École de médecine navale de Brest : l'*Angiboust.* Elle semble remonter à 1890.
Au mois de février, aux environs de la Mi-Carême, les étudiants de l'école de médecine organisaient un défilé dans les principales rues de Brest en chantant des chansons du répertoire carabin. Chaque année le thème changeait mais restait toujours du domaine paillard.
Le cortège était ouvert par un élève portant une casquette et une redingote de médecin de marine sur lesquelles un galon supplémentaire était cousu chaque année. Il était monté à l'envers sur un âne. Parti de l'École de médecine et pharmacie navale, le cortège rattrapait le centre-ville et descendait la rue de Siam pour la plus grande joie de la population.
Les élèves se regroupaient ensuite à partir de 1952 sur le kiosque de la place Wilson pour entonner les chants les plus divers. La fête se terminait par un gala au foyer du Marin.
La tradition de l'Angiboust est interrompue de 1915 à 1920 pour raison de conflit puis de 1930 à 1952 du fait d'un professeur d'anatomie qui n'appréciait pas le folklore étudiant. Reprise en 1952, elle se poursuivra jusqu'en 1963 et sera interrompue définitivement par la fermeture de l'École en 1964.
L'uniforme déposé au musée de l'École de santé navale puis transféré en 2011 à l'ESA Bron comporte 40 galons sur la casquette et la redingote.
D'où vient le nom : Angiboust ?
Les premières années, le défilé avait lieu dans l'hôpital maritime et le rôle d'Angiboust était tenu par le jardinier de l'hôpital maritime du même nom. Dans la Marine on note un Édouard Angiboust, né le 14 novembre 1820, ingénieur des ponts et chaussées, un Jules Angiboust, né le 15 août 1845, officier de marine et un chirurgien de la Compagnie des Indes. Peut-être est-ce là la véritable origine de la tradition de l'Angiboust.
Mais les archives de l'École annexe de médecine et de pharmacie navales de Brest ont été détruites durant les bombardements de Brest en 1944 et 1945, ce qui empêche toute recherche documentaire.
Le médecin général Charles Laurent (1902-1988), ancien élève de l'École de médecine de Brest et de l'École principale du service de santé de la Marine et des colonies de Bordeaux (matricule 261 de la promotion 1920), suggère que les élèves des premières années de l'école annexe de Brest, à partir de 1890, ont voulu célébrer la mésaventure du chirurgien de marine François, Ernest Thierry, resté chirurgien de 3e classe de 1854 à 1873, faute d'avoir voulu passer les concours réglementaires pour accéder aux grades supérieurs.

François, Ernest Thierry est né à Brest (Finistère) le 24 décembre 1833.
Il est admis à l'École de médecine et de pharmacie navales de Brest en 1850 et est nommé chirurgien de 3e classe le 4 mai 1854. Il reste en poste à Brest.
En 1855 et 1856, il reçoit une affectation sur le *Corse* où il est apprécié et jugé « Très capable et zélé ». Puis il est envoyé à Cherbourg en 1857 et 1858 où ses appréciations se dégradent.
En 1859, il est affecté à l'hôpital maritime de Brest. Le 28 janvier 1860, il est suspendu pendant six mois à titre disciplinaire car il refuse de se lever la nuit, malgré l'ordre du prévôt, pour poser des sangsues à un malade. Réintégré le 31 août 1860, il est affecté à Lorient puis en poste à Terre Neuve en 1861 et chirurgien sur l'aviso de 1ère classe *Souffleur* en 1862. Son travail est apprécié.
De retour à Brest, ses notations sont défavorables. Il passe sur la frégate de 3e rang *Pomone.* Son commandant le note « Dévoué et très estimable ». Puis il est affecté à l'hôpital maritime pendant trois ans. Il embarque en 1867 pour une année sur le vaisseau de 1er rang *Louis XIV,* en rade de Brest. Il a déjà treize années dans le grade de chirurgien de 3e classe et il refuse toujours de passer les concours nécessaires à sa promotion. Les directeurs successifs du service de santé de la 2e région maritime, Amédée Lefèvre (24 mai 1854 au 1er octobre 1863) et Marcellin Duval (1er octobre 1863 au 15 février 1868), notent : « Refuse de concourir, ne travaille pas ». En 1868, il est affecté sur l'aviso *Talisman* à la division navale du Pacifique où il est bien noté.
Il revient à Brest en 1869 et il est affecté dans un service de l'hôpital.
Les directeurs du service de santé de la Marine, Guillaume Dufour (15 février 1868 au 28 juin 1870) et Jules Rochard (28 juin 1870 au 13 décembre 1875), notent que François Thierry « a pour les concours une répugnance invincible [et qu'il] préfère renoncer à l'avancement. » En 1872, son caractère se dégrade et le 20 septembre, Rochard note : « Caractère ombrageux, bizarre, inquiet, n'ayant ni goût, ni aptitude au travail mais il fait régulièrement son service ».
Le 20 janvier 1873, Thierry apprend qu'il est affecté au Sénégal. Il donne aussitôt sa démission de la Marine. Refusée, il se pend le 31 janvier 1873.